Le Pigeonnier urbain

UNE SOLUTION ÉCOLOGIQUE POUR UNE PRÉSENCE ADAPTÉE DES PIGEONS EN VILLE

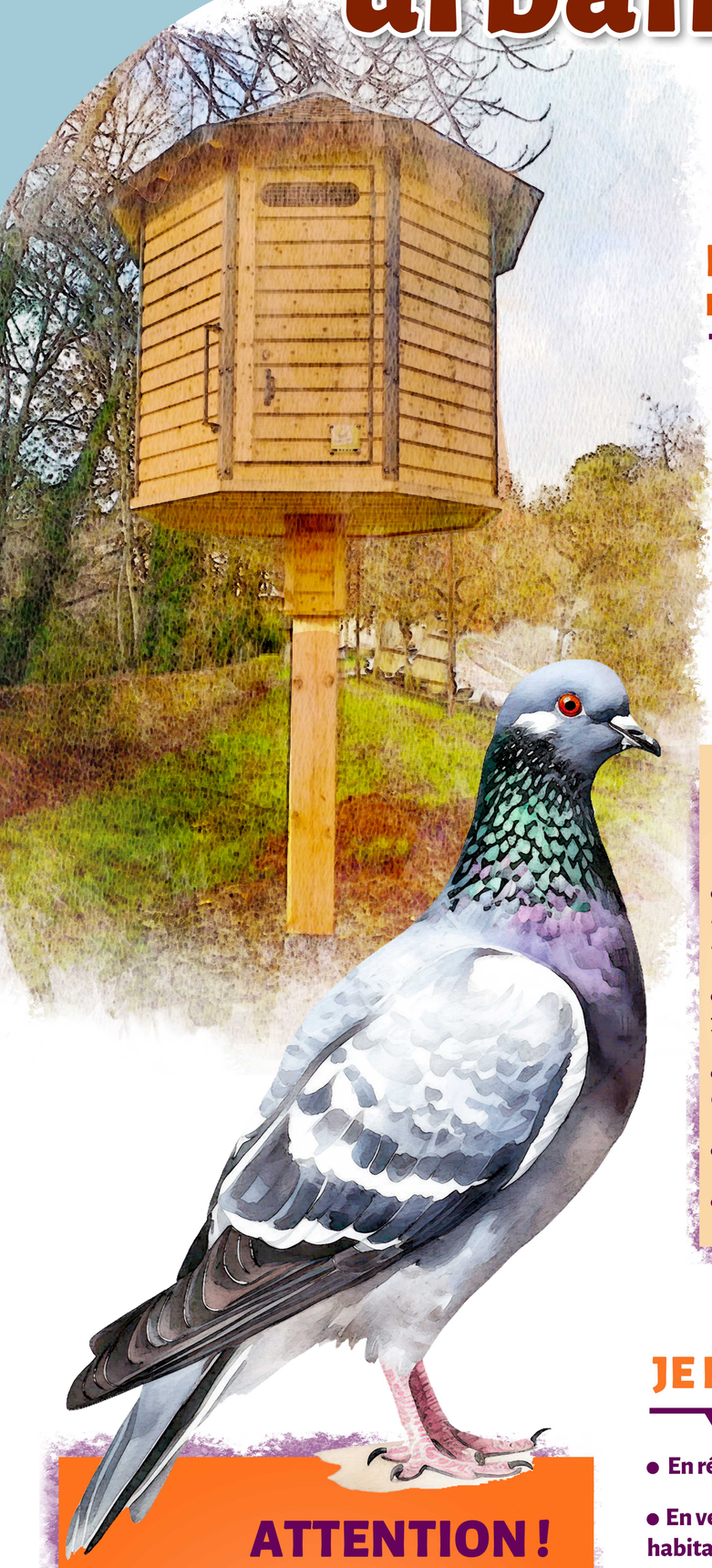

POURQUOI INSTALLER UN PIGEONNIER ?

- Pour réguler les colonies de pigeons par un moyen doux et sans danger
- Pour préserver les bâtiments et places de la détérioration due aux déjections
- Pour favoriser la propreté de la ville
- Pour contrôler le nombre et l'état sanitaire des pigeons

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

- Fidéliser les pigeons dans le pigeonnier grâce à la mise à disposition permanente d'une nourriture saine et adaptée (graine et eau)
- Concentrer les déjections en un lieu nettoyé tous les 15 jours par une société spécialisée
- Réguler les naissances en stérilisant une partie des œufs, pour éviter la surpopulation
- Baguer les oisillons pour un meilleur suivi
- Protéger les pigeons en cas de pandémie aviaire

ATTENTION !

NOURRIR LES PIGEONS

- est néfaste pour leur santé
- engendre des opérations de nettoyage coûteuses
- attire des espèces indésirables, comme les rats

JE PROTÈGE MON BÂTI

- En réduisant l'accès aux lucarnes et combles
- En veillant régulièrement sur mon habitation si elle est inoccupée pour limiter les lieux de nichoirs potentiels

la réussite de cette histoire dépend de tous !

Mairie de Montignac-Lascaux - 1 place Yvon Delbos - Tél. : 05 53 51 72 00 - www.montignac-lascaux.fr - ville de Montignac-Lascaux